

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 49

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1848, y convia pendant longtemps la population lausannoise à des représentations dramatiques, à des productions littéraires ou scientifiques. La Société *Philharmonique*, fort bien composée et stimulée par l'habile direction de M. de Senger, y donna une série de concerts d'autant plus remarquables qu'ils réussirent à réaliser une idée jugée impossible jusque-là, celle de rapprocher, de réunir dans un but commun tous les artistes et amateurs de musique de notre ville.

A la tête de la *Société artistique*, et dès l'origine, nous voyons figurer des noms qui devaient en assurer le succès, et qui prouvent qu'à cette époque on savait écarter, dans un esprit bienveillant et social, bien des difficultés, bien des susceptibilités, qui rendraient peut-être la chose impossible aujourd'hui. Il nous suffira de citer MM. J. Marguet, Meylan, Lacaize, Corthey, Sorbière, Mercier, Nessler, Delavaux, Deladoey, Feyler, Bryner, Bippert, Gordon, professeurs, Gay, Bezançon, Bryner, Bischoff. Plus tard, MM. Vallotton, Brélaz, Lecoultrre, J. Blanchaud, Regamey, Morin, Mouton, A. Cérésole, Renévier, Rambert, Bideau, Wenger, Morel, Gonin, Guillemin, négociant, de Goumoens, Pfluger, Delaharpe, professeur, Biaudet, Dubois, Juillerat, Grenier, Beck-Bernard, de la Cressonnière, plusieurs dames, etc.

Il ne nous est pas possible de passer en revue les différents travaux littéraires et artistiques que ces sociétés offrirent à notre public ; ils sont du reste dans les souvenirs de chacun. Dans les dernières années de son existence, la Société fit une charmante diversion à ses récréations ; des parties de campagne furent organisées et réunirent, dans une familiarité du meilleur aloi, des centaines de personnes de diverses conditions, sur les sites romantiques de Rovéréaz, où le plus charmant pique-nique avait lieu, égayé par la musique de Beau-Rivage, et suivi de représentations dramatiques en plein air, et d'un bal champêtre.

Nous ne voudrions pas abuser de la patience de nos lecteurs sur un sujet qui a déjà occupé plusieurs articles, mais nous les prions de nous suivre encore dans un ou deux numéros, au plus, ne pouvant guère garder le silence sur ce qui s'est passé au Casino sous M. Widmer, dont l'initiative et l'incessante activité transformèrent cet établissement, vers 1862, transformation qui fut alors un véritable événement pour notre ville.

Un monsieur fort bien mis, mais fort avare, a l'habitude d'aller au café, uniquement pour se chauffer les pieds, lire les journaux et faire sa correspondance. Il était installé l'autre jour au café du Casino-Théâtre, occupé depuis plus de deux heures à écrire une longue lettre, pour laquelle on lui avait déjà servi encre, papier et plume.

Quand midi sonna, le garçon s'approcha de son client d'un air moqueur, et lui dit :

— Monsieur a appelé, je crois... Monsieur désire peut-être un vermouth?...

— Non, pas un vermouth... je prendrai plutôt... Veuillez me donner une enveloppe.

Il y avait autrefois, à la rue Mercerie, un savetier qui réunissait à sa profession celle de pleureur dans les pompes funèbres.

Un jour où il était appelé à fonctionner, très pressé d'ouvrage, et ayant promis pour le soir même une paire de bottes à l'une de ses meilleures pratiques, il se rendit à la hâte chez son voisin :

— Jaques, lui dit-il, fais-moi un service; va pleurer pour moi à l'enterrement du banquier R...; j'ai promis une paire de bottes pour ce soir, et je n'ai pas un instant à perdre.

— Je suis bien fâché, réplique le voisin, je ne puis pas te remplacer; ma femme est morte cette nuit, et il me serait impossible de pleurer aujourd'hui.

Un journaliste qui tire le diable par la queue a acheté des meubles. Au bout de six mois, le tapisier présente sa note encore impayée.

— Emportez vos meubles, lui dit son débiteur, qui n'a pas le sou.

— Mais ils ne sont plus neufs, s'écrie le fournisseur.

— Eh bien! de quoi vous plaignez-vous? En reprenant votre marchandise, n'êtes-vous pas payé avec usure!

L'air célèbre du *God save the King*, dit un journal de Paris, a pris naissance entre les murs de la maison royale de Saint-Cyr.

Lulli le composa pour une visite solennelle de Louis XIV, sur ces paroles absolument médiocres de Mme de Brinon :

Grand Dieu, sauvez le Roi!
Grand Dieu, vengez le Roi!
Vive le Roi!
Qu'à jamais glorieux,
Louis victorieux,
Voye ses ennemis
Toujours soumis.
Grand Dieu, sauvez le Roi!
Grand Dieu, vengez le Roi!
Vive le Roi!

Trois cents jeunes filles chantèrent cette cantate, dont l'effet fut prodigieux, ce qui se perpétua dans l'établissement. Ce fut Haendel, qui, voyageant en France, en 1821, recueillit l'air de Lulli et l'adapta à des paroles anglaises, pour en faire hommage au roi d'Angleterre.

Et voilà comment la Grande-Bretagne doit son chant national à la France. Elle a les restes de Louis XIV.

THÉÂTRE

Le programme des deux prochaines représentations est des plus attrayants :

Demain, dimanche, le *Centenaire*, grand drame en cinq actes, qui a obtenu un succès de 150 représentations sur le théâtre de l'Ambigu, à Paris. Il fera sans doute salle comble.

Jeudi, 10 décembre, la *Gardeuse de dindons*, œuvre charmante, dans laquelle Mme Schriwaneck a obtenu, il y a deux ans, sur notre scène, un succès étonnant. — Le rôle sera tenu par Mme Basta, qui possède toutes les qualités pour le bien remplir. — *L'Été de la St-Martin*, comédie en un acte, renfermant des situations à dérider les fronts les plus moroses.

L. MONNET.